

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



- Dénomination* : « Cléopâtre Investments ».
- Forme* : Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).
- Capital social* : 100 (cent) euros.
- Durée* : 99 ans.
- Objet social* : La société a pour objet :
La prise d'intérêt sous quelque forme que se ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. Toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur les plans administratif, technique, commercial, financier ou autres.
- Siège social* : 140, route de Cléopâtre à Saint-Pierre
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.
- Président de la SASU* : M. Tony Hélène
né le 12/03/1963 à Saint-Pierre
demeurant au 140, route de Cléopâtre à Saint-Pierre
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.
- Dépôt* : Tribunal d'instance de Saint-Pierre.

Le 15 mai 2018

Le président de la SASU Cléopâtre Investments,

Tony Hélène

